

ENS
Sélection internationale Lettres
Session 2017

Littérature

Rapport SIL
Spécialité littérature

Le sujet d'écrit était tiré d'un essai d'Hélène Merlin-Kajman sur la fonction de la lecture littéraire :

« Les textes dits “littéraires” (...) transportent en eux de quoi être mis au service de buts rhétoriques déterminés, moraux ou militants ; ils transportent aussi de quoi réparer, ou au contraire, de quoi aggraver, le réel traumatique (...). Partager la littérature (...), c'est refuser de la mettre au service d'une rhétorique, quelle qu'elle soit ; et c'est privilégier sa fonction réparatrice. »
(Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre, la littérature, Gallimard, 2016)

Les candidats étaient appelés à commenter cette réflexion en l'illustrant d'exemples tirés de leurs lectures (œuvres littéraires françaises et étrangères, textes de critique et de théorie). Le jury attendait un devoir clairement construit et articulé, selon une ligne directrice bien définie, témoignant d'une bonne connaissance de l'histoire littéraire. On pouvait, par exemple, s'intéresser aux modalités selon lesquelles la littérature traite du réel traumatique (guerres, génocides, mais aussi deuil individuel, violence familiale), et quel engagement moral ce choix suppose de la part de l'auteur et du lecteur. Il s'agissait d'interroger la fonction réparatrice de la littérature, en revenant, par exemple, au genre antique de la consolation et à sa résurgence à la Renaissance ou à l'époque romantique. La fonction mémorielle de la littérature traverse une grande partie du XXe siècle, ainsi chez Proust, pour qui le livre a le pouvoir de réparer les destructions du temps et de nier la mort (*Le Temps retrouvé*). La question du témoignage était centrale – celle de la possibilité de transmettre une expérience vécue ou reçue par le biais de l'art. Une réflexion comme celle de Walter Benjamin (*Le Narrateur*) sur l'expérience devenue appauvrissante et incommunicable à partir de la Première Guerre mondiale et sur l'aporie du récit pouvait nourrir la réflexion. On pouvait aussi revenir à la célèbre phrase d'Adorno sur l'impossibilité de la poésie après Auschwitz, et sur ses interprétations contradictoires. La dichotomie entre les fonctions éthique et esthétique de la littérature donne lieu à une exploration de nouvelles formes d'écriture (fragmentaires, de genre hybride, comme celles d'Isaac Babel, de Georges Perec ou de Svetlana Alexievitch, qui chacun à sa manière tisse les techniques de l'écriture documentaire et celles de l'écriture artistique). Les grandes catastrophes historiques ont inspiré des textes dont les auteurs revendiquent une visée funéraire quasi

rituelle : des poèmes-cimetières (Derek Walcott sur l'esclavage) ou des récits-suaires (Scholastique Mukasonga sur le génocide rwandais). Réparer les oublis de la mémoire collective, c'est à la fois rendre justice aux morts et susciter ou raviver le traumatisme. *Home* de Toni Morrison a contribué à révéler les mutilations expérimentales infligées aux femmes noires par des médecins américains.

Le sujet concernait cependant moins une visée explicitement politique de l'écriture, qu'une lecture asservissant l'œuvre d'art à une cause donnée.

Les candidats étaient invités à évoquer leurs expériences de lecteurs et la fonction émotive de la lecture, longtemps délaissée par la théorie littéraire : ils devaient s'interroger sur la part des modalités et du contexte de la lecture (scolaire ou spontanée, intime ou collective, partagée à haute voix ou silencieuse) dans les usages qui peuvent être faits d'un même texte : usage « rhétorique » qui le met au service d'une interprétation morale ou politique univoque, ou au contraire appréciation sensible et labile. Contrairement à ce qu'affirme le sujet, la frontière entre ces deux types de lectures est souvent poreuse, l'émotion étant souvent le vecteur de la conviction.

Enfin, le jury attendait que les candidats ne substituent pas à une réflexion personnelle des considérations théoriques générales, mais illustrent leur propos d'exemples à la fois précis et variés, sans se cantonner à leur domaine de spécialité.

L'épreuve orale consiste en un commentaire portant sur un texte d'une à deux pages extrait d'une œuvre littéraire francophone. Il est demandé au candidat de situer l'œuvre dans son contexte historique et culturel, d'en lire les premières lignes à haute voix, d'en définir le genre et d'en expliquer précisément le sujet. Il doit ensuite commenter précisément, en observant le détail du texte – construction, répétitions, ellipses – les techniques littéraires mises en œuvre et leurs effets. . Le commentaire peut soit suivre l'ordre du texte, soit se construire selon un plan synthétique, au choix du candidat. Là encore, les apports théoriques ne doivent pas remplacer une lecture attentive et précise. À la suite du commentaire, les questions du jury proposent au candidat de développer tel ou tel aspect oublié ou trop rapidement évoqué, ou de revenir sur des erreurs ou des imprécisions dans l'interprétation .